

J'ai raté mon semestre 4, que faire ?

Par **DehiX**, le **25/06/2012** à **06:56**

Salut tout le monde et amis (et fous) juristes ^^

Je suis nouveau sur le forum, je me suis justement inscrit car j'ai un problème :s Comme l'indique le titre, je me suis lamentablement fail pour les examens du 4è semestre de Licence (2è semestre de la L2 donc). Je précise que j'ai validé sans soucis les autres semestres précédents.

Seulement, depuis janvier (debut du 4è semestre), que ce soit en matière de vie étudiante ou de vie privée, j'ai la loi de l'emmerdement maximal qui me colle à la peau, ce qui m'a beaucoup perturbé et qui fait que je constate que je ne parviendrai pas à réussir aux rattrapages mon semestre.

Je ne pourrai pas le compenser avec le premier.

D'ou la question : que pourrais-je bien faire l'année prochaine ?

Doubler mon année alors que j'ai eu le premier semestre ?

Prendre une sorte de semestre sabbatique et travailler (en France ou à l'étranger) en attendant le 2è semestre ?

Prendre une année de pause ?

Faut dire que je commence a en avoir assez du droit, heureusement que je fais de l'économie aussi, ça permet de compenser.

J'espère que certain d'entre-vous aurez des pistes ou quelques infos à partager =)

Amicalement,
DX.

Par **Camille**, le **25/06/2012** à **09:50**

Bonjour,

Moi, perso, je dirais, s'il n'y a pas moyen d'y couper utilement :

[citation]Doubler mon année alors que j'ai eu le premier semestre ?

[/citation]

Oui, mais à condition, pendant cette année-là, de "mettre les bouchées doubles", voire triples :
1°) "Coller des rustines" pour combler les trous de votre éventail actuel

2°) Ouvrir plus grand l'éventail, par exemple en prenant de l'avance sur les matières de l'année suivante et/ou

3°) Rechercher des pistes qui combinerait droit et économie, c'est-à-dire activités essentiellement économiques mais nécessitant de très bonnes connaissances en droit.

Petit rappel : il ne suffit pas seulement de terminer plus ou moins brillamment vos études mais de bien choisir et de réussir votre vie professionnelle. Ne jamais perdre de vue l'objectif final.

et 4°) en profiter pour...

[citation]qui me colle à la peau[/citation]

opérer une mue...

[smile4]

N'oubliez pas que, dans un an, vous aurez mûri d'un an de plus...

Bosser sereinement (1°) et réfléchir à la suite en prenant du recul (2° et 3°)(plus 4°)...

Vous n'aurez pas trop d'un an pour mener à bien tout ça. [smile25]

Par **Poussepain**, le **25/06/2012** à **09:53**

Ne pas rester inactif en tout les cas : pendant le semestre que vous avez eu soit vous partez prendre des cours et travailler à l'étranger, soit vous en profitez pour faire un DU niveau L2, soit vous faites 4 mois de stage, soit vous vous inscrivez dans une autre fac complémentaire (anglais par exemple...) ...

Il s'agit de montrer que vous en voulez et que vous savez réagir face à l'échec, ce qui permettra de mieux défendre votre dossier.

Après il faut aussi voir si vous voulez faire du droit, ça peut être l'occasion, au cours d'un stage notamment de vous poser les bonnes questions.